

## Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 6 mars 2020

Le CM s'est réuni sous la présidence de M. ALLES, Maire. **Présents** : Mmes : Gilet, Lassimouillas, Mayordomo et Palfray, MM : Alexandre, Canal, Chanclud, Chapey, Cordier, Godeau et Magne. **Absent ayant donné procuration** : M. George à M. Alexandre, absent M. Caron. **A été nommée secrétaire** : Mme Lassimouillas. **Le compte rendu** de la séance du 10/01/2020 est adopté à l'unanimité. Les futurs conseillers ont été invités à participer à cette séance.

**Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART) : Commission Locale d'Evaluation de Transferts de Charges (CLETC).** Chaque commune membre doit délibérer sur les montants des attributions de compensation définitives pour l'année 2019 et provisoires pour 2020 qui leur sont versées. Pour Longvilliers le montant 2019 est identique pour 2020, soit 252 492€. **Le CM accepte à l'unanimité.**

**CART : Convention de gestion provisoire relative à l'exploitation des équipements et des services au titre des compétences relatives à l'adduction d'eau potable, l'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales urbaines entre la commune et la CART :** A compter du 01/01/2020, les compétences « adduction d'eau potable, assainissement collectif eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines » sont transférées à la CART, conformément aux dispositions de la Loi NOTRe. La CART en regard de la complexité de ce transfert souhaite se donner du temps pour mettre en place son organisation. Elle propose aux communes par convention, de conserver la gestion de ces compétences jusqu'au 31/12/2020. Longvilliers n'est concernée que pour la gestion des eaux pluviales, les compétences eau potable et assainissement ayant déjà été transférées au SIAEP d'Ablis. **Le CM accepte à l'unanimité.**

**Vote des budgets :** M. Alles rappelle qu'il s'est proposé d'établir les budgets 2020, afin de faciliter la mise en place de la prochaine équipe. Il sera possible par Délibération Modificative de revenir sur la répartition de ces montants en fonction des choix du nouveau CM. Celui-ci devra valider les Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2019, car la trésorerie n'a pas pu fournir ces comptes. M. Alles projette le tableau des prévisions 2019, des montants exécutés en 2019 et ce qui est prévu pour 2020, compte après compte.

**Vote du Budget Annexe Lotissement « Résidence de la Gloriette » 2020 :** Le BA est établi Hors Taxe. M. Alles rappelle que le BA 2019 avait été élaboré sans connaître les coûts des travaux. Cette année, le coût de la viabilisation étant défini à environ 370 000€, M. Alles propose le BA 2020 en équilibre comme suit :

**Investissement** - dépenses et recettes : 383 400.00 € et **Fonctionnement** dépenses et recettes : 396 800.00 €  
**Le CM accepte à l'unanimité.**

**Vote du Budget Primitif 2020 - M14 :** Le budget 2020 est proposé en équilibre comme suit :

**Investissement**- dépenses et recettes : 777 400.00 € **Fonctionnement**- dépenses et recettes : 910 000.00 €.

**Le CM accepte à l'unanimité.**

M. Alles énumère les différentes dépenses et recettes, précise que la balayeuse a été livrée cette semaine. Les grosses dépenses à prévoir pour 2020 sont :

- **la mini crèche** et le choix de son emplacement. M. Alles précise qu'elle avait été prévue derrière le cimetière en 2014, lors du dépôt de candidature. Mais suite à l'achat du terrain route de La Bête, un autre emplacement derrière l'Eglise est envisageable. Il faut se manifester par écrit auprès de la CART, le plus rapidement possible.

- **le programme triennal de voirie.** Le prochain conseil devra définir les travaux de voirie à réaliser et demander la subvention. Il est précisé que la route de La Bête se détériore. De même en fonction de l'emplacement de la micro crèche il faudra financer la route d'accès et le parking derrière le hangar.

- **La toiture de l'Eglise.** Les travaux ont été chiffrés et établis en fonction de l'urgence, soit 219 000€HT. La chaufferie et le presbytère sont vraiment très urgents.

- **Changement des clés et canons des serrures communales.** M. Alles rappelle que l'organigramme actuel des serrures de la Mairie est au maximum, qu'en cas de perte ou de vol de clé, il est possible d'accéder aux bâtiments. M. Alles propose un système de clés électroniques. Elles sont activées ou désactivées par code électronique. Ce système a été mis en place au Syndicat Intercommunal des Ecoles.

**Vote des Taux d'imposition 2020 :** M. Alles propose le maintien des taux 2019.

Taxes	TAUX 2019 Longvilliers	Taux plafonds 2019	Taux 2020
TFB	7.15%	52.98%	<b>7.15%</b>
TFNB	48.72%	148.70%	<b>48.72%</b>

**Taxe d'Aménagement vote du taux :** Cette taxe est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (ex TLE). Par délibération du 9/09/2011, la commune avait institué la TA sur l'ensemble de son territoire et fixé son taux à 5%. Le PLU ayant été approuvé le 3/06/2016, la CART propose qu'une nouvelle délibération soit établie. M. le Maire propose de fixer le taux à l'identique. **Le CM accepte à l'unanimité.**

**Autorisation du Droit des Sols :** M. Chanclud présente aux conseillers les dossiers en instruction soit : 5 Déclarations Préalables et un Permis de Construire qui correspond à des travaux réalisés sans déclaration. M. Chanclud rappelle que les propriétaires qui effectuent des constructions sans déclaration, doivent régulariser lors de la vente.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

**Rapport d'activités 2019 :** Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines, disponible en Mairie.

**Bureau de vote :** M. Godeau demande qu'elles sont les mesures de sécurité à prendre suite au coronavirus. M. Chanclud pense que la préfecture va sûrement fixer un protocole de sécurité. A ce jour, seules des recommandations d'ordre générales ont été envoyées en Mairie.

**Tourne à gauche sur la départementale pour prendre la direction Bouc Etourdi :** M. Cordier souhaite qu'une demande soit envoyée au Conseil Départemental en ce sens. M. Alles rappelle que cette demande a déjà été formulée, mais qu'elle peut être renouvelée.

**Visite proposée et organisée par Vinci de l'extension du parc relais :** M. Canal expose : l'avancée des travaux est correcte. Il va y avoir la création : d'un rond-point, d'une quarantaine de casiers réfrigérés mis à la disposition des agriculteurs locaux, d'un espace de co working avec wifi et un distributeur de pain avait été demandé par la Mairie. Ce bâtiment sera fermé le soir.

**Lavoir de Reculet :** M. Canal évoque, reportage photographique à l'appui, ce bel effort de solidarité de certains longvillageois le dimanche 1<sup>er</sup> mars. Après une matinée de travail, le lavoir de Reculet est visible, dégagé de toutes végétations. Grâce à l'hospitalité de M. Chanclud, cette matinée d'effort a été suivie d'un repas fort sympathique, à l'abri d'un bâtiment.

M. Canal exprime qu'il a été très heureux de travailler avec l'équipe municipale et précise que ses missions étaient faciles en comparaison des autres Maire et Adjointes dont les activités apportaient de nombreuses contestations. Le CM remercie M. Alles pour ces années au service de la commune.

La séance est levée à 22H34